

Compte rendu de réunion de la commission d'évaluation

Année universitaire : 2011-2012

Nom de la formation : **L3 Activité physique adaptée et santé**
UE SL6PASEM (Préparation et suivi de stage)

Code Apogée de l'étape : SLPAS1(111)

Nom du responsable
de l'évaluation : Varravaddheay ONG-MEANG

Adresse mail : varravaddheay.ong-meang@univ-tlse3.fr

Date de la réunion : 14/05/2012

Enseignants présents

Nombre : 3

Liste : Varravaddheay ONG-MEANG, Sylvie TOLOT, Jessica TALLET

Étudiants présents

Nombre : 1

Liste : Lisa VICTORIA

Personnels technique et administratif présents

Nombre : 1

Liste : Michèle REY

Points traités localement (par l'équipe pédagogique ou la direction de la composante)

Point soulevé	Réponse apportée
1 – Les apports en méthodologie et suivi de stage sont insuffisants. Les commentaires qualitatifs indiquent que les contenus sont trop « flous ».	Les TD sont une préparation aux TP. Nous proposons de mieux répartir les contenus entre TD et TP : les TD doivent clarifier les exigences du rapport de stage alors que les TP doivent illustrer ceci (les étudiants doivent amener de la matière pour travailler).
2 – Les exigences du rapport de stage sont trop « floues » ou abstraites.	Les enseignants vont revoir le document écrit d'exigences du rapport. Ils vont plus concrètement travailler sur le rapport de stage pendant les TP
3 – Les étudiants sont partagés sur leur satisfaction quant à l'imbrication des CM, TD et TP.	Notons qu'il n'y a que 8h TP et l'absentéisme est important dans certains groupes ! Les intervenants suivent le même groupe au niveau des TD et TP et remarquent que des étudiants qui ne viennent pas régulièrement (ce

	<p>qui peut expliquer que les étudiants sont satisfaits de l'effectif de groupe... 7 à 17 étudiants) et ceci qui pourrait expliquer le manque d'imbrication ressenti.</p> <p>Nous proposons de mieux répartir les redoublants, enjambeurs, dispensés d'assiduité et étudiants ayant déjà validé le stage dans les groupes, et de faire systématiquement l'appel ou demander un travail d'un TD sur l'autre</p>
4 – Le temps libéré pour les stages est insuffisant.	<p>Au niveau local, les responsables proposent que les enseignants intervenant dans les TD et/ou TP de stages travaillent en parallèle (sur les mêmes plages horaires) pour libérer des plages horaires plus importantes.</p> <p>Il faut geler des ½ journées en prenant en compte que beaucoup de structures sont fermées le vendredi après midi (réunions de synthèse). Les enseignants s'efforceront de banaliser une demi-journée, de préférence le mercredi, pour les stages.</p> <p>Informez plus fermement les étudiants qu'ils peuvent faire des stages le jeudi après midi (lorsqu'ils ne font pas de sport universitaire). Il n'est pas rare que les étudiants aient des « trous » dans l'emploi du temps dont ils pourraient profiter pour faire des heures de stage. Il faudrait afficher les emplois du temps plus tôt sur internet et sur le tableau d'affichage pour que les étudiants puissent s'organiser.</p>

Points à traiter globalement (par l'établissement)

1- Installations : des commentaires ont été émis sur le manque de matériel, le manque de chauffage et la vétusté des locaux.

Synthèse et commentaires des résultats de l'évaluation

Les étudiants sont plutôt insatisfaits de cette UE.

Les enseignants en prennent note et ils envisagent de mieux s'organiser l'année prochaine mais soulèvent un problème d'organisation et d'homogénéité des contenus au sein de l'équipe pédagogique. Le responsable de l'UE devra organiser des réunions plus régulières avec les 4 intervenants de cette UE pour retravailler le contenu des TP et le support des exigences du rapport de stage. Il en sera informé.

Les enseignants déplorent un absentéisme très important. Les étudiants seront de nouveau avertis régulièrement du caractère indispensable de leur présence en cours et les dispensés d'assiduité, enjambeurs... seront mieux répartis dans les groupes.

Libellé des questions au choix de l'équipe pédagogique

A – Le temps libéré pour vos stages vous paraît-il suffisant ?

B – Les apports en méthodologie et suivi de stage vous paraissent-ils suffisants ? Dans le cas d'un avis défavorable, précisez les lacunes et les possibles améliorations à apporter.

C – Les connaissances scientifiques sont-elles réinvesties dans le stage ?

D – Les connaissances sur les populations particulières et les adaptations pratiques sont-elles suffisantes ? Dans le cas d'un avis défavorable, précisez les lacunes et les possibles améliorations à apporter.

E – Le nombre d'heures de stage demandé a-t-il été réalisé ? Précisez au dos le nombre de lieux de stage fréquenté au cours de l'année.

Date : 16/05/2012